

De l'huile végétale dans son moteur

EcoPertica propose une soirée thématique jeudi 1^{er} décembre à Nocé afin de faire un état des lieux des pratiques et des aspects réglementaires de l'huile en tant que carburant. Des filières commencent à se mettre en place sur le territoire français...

Nocé. C'est autorisé en Europe mais encore illégal en France (sauf dérogation), cependant certains ont déjà fait leur choix et l'assument : ils roulent à l'huile végétale.

Avec un spécialiste

Jeudi 1^{er} décembre, c'est Alexandre Céalis, salarié et membre d'EcoPertica, qui animera une soirée thématique sur le sujet, en compagnie de Laurent Mulowsky, spécialiste en modification moteur pour utilisation d'huile végétale carburant.

« Ce sujet m'intéresse depuis une dizaine d'années, explique Alexandre Céalis. Je me suis longuement documenté afin d'en apprendre davantage et surtout pour pouvoir répondre aux nombreuses questions que l'on nous pose ».

Recycler un déchet

Agé d'une quarantaine d'années, un Percheron a déjà, quant à lui, franchi le pas. Motivé par

l'idée de devenir autonome vis-à-vis des filières pétrolières, de faire des économies et d'être cohérent face à ses valeurs écologiques, il se lance dans l'aventure. « Cela fait un an que je roule avec de l'huile végétale. Une huile alimentaire usagée que je récupère, explique-t-il. On peut utiliser aussi de l'huile végétale pure mais je préfère recycler... Le procédé n'est pas très compliqué mais il faut être un peu bricoleur ». Tout d'abord, il faut un moteur diesel, avec une pompe à injection d'une marque allemande bien connue car plus robuste. Des problèmes au démarrage peuvent survenir « car l'huile est plus visqueuse que le gasoil ». L'homme roule l'été avec 50 % d'huile et 30 % l'hiver, « on peut aussi rouler à 100 % avec des modifications du moteur ».

Filter l'huile

Plusieurs étapes sont nécessaires pour obtenir une huile de qualité : la filtrer, la faire décanter deux à trois semaines



Ils sont de plus en plus nombreux à braver les interdits et utiliser de l'huile végétale comme carburant.

puis la filtrer à nouveau. « Certaines personnes utilisent l'huile alimentaire usagée pour se chauffer. Des filières se mettent en place. Pour

les véhicules aussi. Mais une grande hypocrisie demeure de la part de ceux qui nous gouvernent : c'est un produit qui échappe aux taxes donc

ça ne plaît pas pourtant c'est écologique et une alternative simple au diesel ».

■ PRATIQUE

Soirée thématique « rouler à l'huile » jeudi 1^{er} décembre à Nocé (19 h 30). Renseignements : contact@ecopertica.com